



## Stratégie Locale sur le TRI de DAX

### Relevé de décision du groupe de travail 1

#### *Connaissance et conscience du risque d'inondation*

Réunion 3 janvier 2015

#### I. PRESENTS :

Nom	Prénom	Collectivité	Mail
BERTHOUX	Christian	CA Grand Dax	christianberthoux@sfr.fr
MAZIEUX	Isabelle	Mairie Yzosse	isa.mazieux@orange.fr
BRICK	Nicole	Mairie Yzosse	mairie.yzosse@wanadoo.fr
RICHARD	Denis	CA Grand Dax	drichard@grand-dax.fr
CERE-LABOURDETTE	Stéphane	CA Grand Dax	scere-labourdette@grand-dax.fr
LARRALDE	Matthieu	CA Grand Dax	mlarralde@grand-dax.fr
FONDIN	Matthieu	CA Grand Dax	mfondin@grand-dax.fr
DUCOURNAU	Frédérique	Mairie Saint-Paul-lès-Dax	frederique.ducournau@st-paul-les-dax.fr
GIRAUDOT	Laurent	Ville de Dax	lgiraudot@dax.fr
BELLEGARDE	Jean Louis	Ville de Dax	jlbellegarde@dax.fr
CREISSELS	Emmanuel	DDTM 40 / SCR	emmanuel.creissels@landes.gouv.fr
DUPUY	Mickael	SIMAL	syndicatmoyenadour@gmail.com
ASTAU	Jérémie	Institution Adour	aude.pierini@institution-adour.fr
FAY	Ségolène	Institution Adour	tri.dax@institution-adour.fr

#### II. ORDRE DU JOUR :

Présentation de l'état des lieux de la récolte de données en temps de crue, de la réglementation sur l'information préventive et d'exemples d'actions de sensibilisation réalisées sur d'autres bassins versants.

Proposition de mesures à prendre sur le territoire de la stratégie locale afin d'améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés.

### **III. MESURES PROPOSEES**

Les mesures suivantes ont été proposées dans le cadre de ce groupe de travail elles seront explorées plus en détail lors du prochain groupe de travail.

#### **III.1. Connaissance du risque**

##### **1. Amélioration de la connaissance de l'aléa inondation pour la surveillance et la prévision des crues :**

**1.a.** Amélioration du modèle hydraulique de l'Adour moyen (convention avec le Service de Prévision des Crues - SPC -).

##### **1.b.** Extension du réseau de surveillance sur les affluents :

- *Le Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) va lancer une étude sur les affluents dont une partie intéressera les inondations ;*
- *Il a été proposé de mettre en place une station d'alerte en amont de la station de Saint Pandelon pour permettre aux communes concernées par les crues du Luy, notamment Saugnac-et-Cambran, de faire de l'anticipation en période de crise. Il conviendra de définir si cette proposition doit faire partie de la stratégie locale ou d'un programme parallèle.*

##### **1.c.** Cartographie d'enveloppes de crues intermédiaires (entre les périodes de retour de 10 et 100 ans) avec pour objectif de mieux protéger les populations :

- *Etude de scénarios d'inondation avec ruptures d'ouvrages ;*
- *Etude de l'étendue en surface et dans les réseaux.*

Il sera nécessaire de déterminer le nombre d'enveloppes voulues, les types de crues, ainsi que le type et l'emplacement des ruptures d'ouvrage.

##### **1.d.** Amélioration de la connaissance sur le ruissellement pluvial et les remontées de nappes :

- *Le ruissellement pluvial sera pris en compte dans les schémas directeurs d'assainissement de Dax et Saint-Paul-Lès-Dax (ainsi que les remontées de nappes à Dax). Pour cela une étude est, ou va être, lancée sur ces deux villes.*

##### **1.e.** Amélioration de la connaissance des ouvrages de protection :

- *Réalisation d'une étude plus poussée que les études réglementaires sur la structure et l'état des ouvrages de protection. Il sera pertinent de réfléchir aux ouvrages pour lesquels une telle étude est nécessaire et au contenu de cette étude.*

##### **2. Amélioration du suivi des crues :**

**2.a.** Formalisation de la récolte de données. Il conviendra de définir les points les plus intéressants à surveiller, la méthode, la fréquence, ...

**2.b.** Utilisation de l'imagerie aérienne :

- *L'utilisation de drones a été envisagée. Cela apporterait une grande réactivité et une bonne précision. Il sera cependant nécessaire de déterminer l'usage que l'on veut en faire et s'il est compatible avec le coût et les conditions atmosphériques d'utilisation ;*
- *Utilisation de données satellites libres ;*
- *Utilisation de photographies aériennes prises pendant la crue dans le cadre du projet expérimental du SCHAPI (Service Central d'Hydrométéorologie et l'Appui à la Prévention des Inondations) et de l'IGN (modalités d'obtention des photographies à développer).*

Il conviendra de définir le type d'information recherché à travers ces images aériennes (connaissance des crues, sensibilisation, ...) afin de cibler les prises de vues qui seront le plus adaptées.

### **3. Améliorer la capitalisation de l'information pendant la crue, mais également sur le long terme :**

#### **3.a. Conservation de la mémoire sous forme écrite, cartographique, laisses de crues, ...**

- *Conservation de la mémoire des crues récentes et de la mémoire des anciens qui ont une très bonne connaissance des barthes et de leur fonctionnement avec comme finalité un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Il conviendra de cibler les informations nécessaires et la méthode de récolte (par exemple des interviews). Il sera également opportun de recenser les personnes ressource de chaque structure qui participe à la gestion des inondations (qui connaissent l'information ou savent où la trouver) ;*

**3.b.** Création d'un système d'information pour mutualiser les données sur le territoire de la stratégie locale. Il faut encore définir le périmètre de gestion des données, le porteur du système d'information et les conditions d'accessibilité aux données.

**3.c.** Identifier un (ou des) conseiller(s) technique(s) qui connaisse le territoire et le fonctionnement des crues :

- *Il faut bien différencier le référent qui possède l'information mais qui ne sera pas disponible en période de crise et la personne qui pourra orienter le SDIS en période de crise qui sera disponible et qui aura des remontées du terrain. Il est donc proposé d'identifier un interlocuteur privilégié en temps de crise dans l'organigramme des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) de chaque commune.*

### **4. Actualisation des documents réglementaires DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs), PCS, PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)...**

- *Cela peut se traduire par un appui technique pour l'élaboration ou la révision du volet inondation de ces documents ;*
- *Actualisation des PCS dans l'optique de l'élaboration du PCS intercommunal qui assurerait la cohérence entre les différentes communes.*

5. Actualisation des connaissances et des mesures de la stratégie locale en fonction du changement climatique.

### **III.2. Conscience du risque**

- A. Pose de repère de crue. Il conviendra de déterminer le type de repère (Plus hautes eaux connues, crue de janvier 2014, ...) et les lieux les plus propices à leur établissement.
- B. Exposition photographique. Il sera nécessaire de préciser l'objectif et les lieux d'exposition.
- C. Sensibilisation à travers le sentier de l'Adour (ex : panneaux d'information).
- D. Sensibilisation des scolaires, possibilité de travailler avec la Maison de la Barthe. L'information et son mode de transmission reste à définir.
- E. Diffusion d'un document qui résume les informations du volet inondation du DICRIM. Il sera nécessaire de déterminer le format et le moyen de diffusion (ex : magazine de l'agglomération).
- F. Améliorer l'accès à l'information (par exemple par un site internet) qui donne un message sur le risque d'inondation et les outils de gestions existants
- G. Réunions de présentation de la stratégie locale lorsqu'elle sera validée.
- H. Réunions d'information lors des réunions de quartier en zone à risques. Le contenu de ces interventions sera à définir.
- I. Sensibiliser les entreprises à travers des réunions et un appui pour la réalisation de plan de continuité des activités et de diagnostics de vulnérabilité.
- J. Cibler la diffusion d'information sur les pratiques de protection et réduction de la vulnérabilité individuelle des biens en zone inondable. Il conviendra de cibler les populations concernées et de déterminer le support de diffusion.

Pour chaque mesure proposée ci-dessus, il sera nécessaire de prévoir un système pour évaluer leur efficacité.

### **IV. OBJECTIFS POUR LA REUNION DU 5 MARS 2015**

Pour la réunion du 5 mars 2015, chaque membre du groupe de travail se penchera sur les mesures proposées afin d'en déterminer les grands principes généraux. Cette réunion aura pour objectif de développer les mesures proposées afin de les présenter et de les valider en comité technique et comité de pilotage.